

- the Government of Canada should monitor closely the evolving U.S. and EU strategy on IPRs to ensure that it does not discourage the amount of R&D undertaken in and the transfer of technology to Canada;
- Canada should continue to review its internal intellectual property policies to ensure the widest possible transfer of technology from government research to the private sector for commercial exploitation;
- the scope of competition policy, particularly within North America, should be modified to capture more clearly the anti-competitive nature of locational subsidies, as well as cross-border predatory pricing practices of the private sector (i.e., as a replacement for anti-dumping law); and
- Canada should be vigilant against harmonization of its competition law to include certain negative features of the current U.S. approach to anti-trust (i.e., greater proclivity to *per se* illegality, citizens suits, treble damages and anti-trust actions by sub-national governments).

Résumé

La définition des intérêts économiques nationaux du Canada a pris beaucoup plus d'importance avec la fin de la guerre froide et l'intensification de la concurrence économique entre alliés et entre régions. Les intérêts du Canada sont transformés par l'innovation technologique au pays et à l'étranger. La mesure dans laquelle les entreprises adoptent les nouvelles technologies et s'y adaptent déterminera si les Canadiens peuvent espérer maintenir ou améliorer leur niveau de vie relatif, leur sécurité économique et leur position concurrentielle.

En plus d'élargir le débat habituel au-delà des questions traditionnelles concernant l'appui gouvernemental à la recherche-développement commerciale et à la collecte d'information technologique à l'étranger, ce document vise à fournir des recommandations pertinentes pour la politique commerciale canadienne en rapport avec la technologie de pointe. À cette fin, il dresse un survol de l'interaction qui existe entre les questions juridiques, économiques et commerciales affectant les marchés de la technologie de pointe, surtout en ce qui concerne de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et l'Accord sur l'OMC. Il montre aussi comment les États-Unis et l'Union européenne ont réussi à développer et à intégrer leurs cadres de politique non-commerciale et ce, à leur avantage mutuel.

Plus de 85 % des exportations canadiennes de haute technologie sont destinées aux États-Unis et à l'Union européenne. C'est pourquoi ce document a pour objectif